



Vo de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 8 MARS 2016, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Yves Corriveau, maire, substitut de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Patrick Girouard, conseiller de Sainte-Madeleine
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste

Étaient absents :

Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Martin Dulac, conseiller, 3^e substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015
7. Affectation des surplus de l'année financière 2015
8. Projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration du lot 2 - directive de changement numéro 13
9. Consommation d'eau pour le mois de février 2016
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 41 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-03-019 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

10.1 Règlement numéro 26-16 – augmentation du fonds de roulement

ADOPTÉE

16-03-020 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-026 04-02-16 Lettre de MADAME JULIE CORMIER, ingénieur et chargée de projet, LES SERVICES EXP INC., nous informant que Les Services EXP inc. ont les ingénieurs spécialisés nécessaires pour réaliser un audit quinquennal des installations de production d'eau potable tel que requis par une modification apportée au Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP).
- 16-027 04-02-16 Courriel de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 020-16 nommant Madame Mélanie Dupré, conseillère, 2^e substitut pour représenter la Municipalité sur le conseil d'administration de la Régie.
- 16-028 22-02-16 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant un chèque de 8 722 \$ pour notre part de la ristourne de 4 000 000 \$.
- 16-029 24-02-16 Lettre de MADAME ELENA DI BERNARDO, agent autorisé de GROUPEcho Canada pour CUMMINS EST DU CANADA SEC, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Dufault Électrique inc. dans le cadre des travaux d'augmentation de réserve d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration (lot 2).
- 16-030 26-02-16 Lettre de MADAME HÉLÈNE KANE, administration, RÉGULVAR, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Aluforme ltée dans le cadre des travaux d'augmentation de réserve d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration (lot 2).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-03-021 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 16-03, du chèque numéro 18340 au chèque numéro 18383 du déboursé numéro 201600134 au déboursé numéro 201600205 pour un montant total de 223 615,95 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-03-022 POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

ATTENDU QUE monsieur Benoit Dubord, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2015;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2015 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Benoit Dubord, vérificateur.

ADOPTÉE

16-03-023 POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2015 de la Régie, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 470 909 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2015, de 345 909 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par le vérificateur, monsieur Benoit Dubord comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le reste de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2015, de 125 000 \$, soit et est versé au surplus libre.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-03-024

POINT 8. PROJET D'AUGMENTATION DES RÉSERVES D'EAU POTABLE ET DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION DU LOT 2 - DIRECTIVE DE CHANGEMENT NUMÉRO 13

ATTENDU QUE le rapport de Robert Ducharme de la firme EXP concernant la directive de changement numéro 13 a été soumis aux membres du conseil qui s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Jutras, directeur technique, et monsieur Jacques Drouin, directeur général, recommandent également le changement numéro 13;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Picotte

APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu autorise la directive de changement numéro 13 au montant de 25 738,60 \$ plus les taxes;

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif à la directive de changement numéro 13.

ADOPTÉE

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2016

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de février 2016 sont joints au présent point.

POINT 10. DIVERS

AVIS DE
PRÉSENTATION

10.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 26-16 - AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur Yves Corriveau donne un avis de présentation à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement pour l'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT portant le numéro 26-16.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-03-025

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 01 minute.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente